

**Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes**



**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLAGE DE POINTE-AUX-OUTARDES**

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal tenue le
lundi 12 juin 2017 en la salle du Conseil et à laquelle sont présents:

Monsieur	Dave Prévèreault,	maire, suppléant
Madame	Sylvie Ostigny,	conseillère
Monsieur	Serge Deschênes,	conseiller
Monsieur	Julien Normand,	conseiller
Monsieur	Pierre Ross,	conseiller

Et

Madame	Dania Hovington,	dir. gén./sec.-trés.
--------	------------------	----------------------

OUVERTURE

Monsieur le maire suppléant, déclare la session ouverte à 19 h 30 et
vérifie le quorum.

2017-06-124
6555

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Serge Deschênes, et résolu à
l'unanimité, que l'ordre du jour soit ainsi accepté.

2017-06-125
6555

ADOPTION DES DERNIERS PROCÈS-VERBAUX

Il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à
l'unanimité, d'accepter tel quel le procès-verbal de la session ordinaire tenue
le 8 mai 2017 et la session spéciale tenue le 29 mai 2017.

QUESTIONS DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX

Monsieur le maire suppléant invite les membres du conseil à poser
des questions.

2017-06-126
6555

DÉPÔT DES RAPPORTS

- Rapport financier

Dépôt du rapport sur les recettes et les dépenses en date du 31 mai 2017.

- Aqueduc

Pointe-aux-Outardes : 3 535 m³, moyenne : 114 m³/jr
Les Buissons : 6 656 m³, moyenne : 214 m³/jr
Station de recherche : 02-05-2017 au 01-06-2017 3,6 m³
Camping de la Rive : Non disponible

- Service sur les pratiques de Pointe-aux-Outardes

Rapport sur les pratiques tenues : 10 et 30 mai 2017
Incendie : 1,18, et 28 mai 2017
Premiers répondants : 9,13 et 14 mai 2017
Formation de pompier : 24, 25, 27 et 28 mai 2017
Prévention : 30 mai 2017, visite de la maternelle



Procès-verbal du Conseil du Village de Pointe-aux-Outardes

- M.R.C. de Manicouagan

Procès-verbal du 19 avril 2017.

Il est proposé par le conseiller Pierre Ross, et résolu à l'unanimité, d'accepter le dépôt de ces rapports.

2017-06-127
6556

CORRESPONDANCE

Reçue :

- * M. Denis Landry, directeur, ministère de la Sécurité publique -17-05-23- transmission d'information concernant le programme d'aide financière spécifique relatif aux inondations survenues du 5 avril au 16 mai 2017 dans des municipalités du Québec.
- * Service de l'intégrité du cadastre, direction de l'enregistrement cadastral, ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles -17-05-25- accusé réception de la demande de modification cadastrale, ils feront part de leurs conclusions dès que l'analyse en sera complétée.
- * M. Laurent Lessard, ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports -17-06-02- Information que le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports va reprendre le chemin de la Scierie sous sa gestion se situant entre l'intersection de la route 138 (carrefour giratoire) et le chemin de contournement menant à la route 389.
- * Mme Sophia Boivin, coordonnatrice des mesures législatives en phytoprotection, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation - 17-06-06- information concernant l'entrée en vigueur des nouvelles zones de culture protégées pour la production de pommes de terre de semence dont la municipalité de Pointe-aux-Outardes est concernée.

Expédiée :

- * Service de l'intégrité du cadastre, direction de l'enregistrement cadastral, ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles -17-05-15- envoi de la résolution numéro 2017-05-106 selon laquelle le conseil demande au ministère d'Énergie et Ressources naturelles de vérifier les modifications de données des citoyens qui ont subi une perte considérable de superficie de leur terrain suite à la réforme cadastrale de 2015.
- * Mme Nadia Allard, directrice générale, Municipalité de Pointe-Lebel - 17-05-15- envoi de la résolution numéro 2017-05-108 selon laquelle la Municipalité de Pointe-aux-Outardes accepte l'avenant no 1 au plan d'entraide contre les incendies proposés par M. Tanguay de la municipalité de Chute-aux-Outardes.
- * Mme Marie-France Imbeault, directrice générale par intérim, Municipalité de Ragueneau -17-05-15- envoi de la résolution numéro 2017-05-108 selon laquelle la Municipalité de Pointe-aux-Outardes accepte l'avenant no.1 au plan d'entraide contre les incendies proposés par M. Tanguay de la municipalité de Chute-aux-Outardes.
- * M. Rick Tanguay, directeur général, Municipalité de Chute-aux-Outardes -17-05-15- envoi de la résolution numéro 2017-05-108 selon laquelle la Municipalité de Pointe-aux-Outardes accepte l'avenant no. 1 au plan d'entraide contre les incendies proposés par M. Tanguay de la municipalité de Chute-aux-Outardes.

**Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes**



* Mme Marlène Dionne, intervenante en prévention et sensibilisation, Maison des femmes de Baie-Comeau -17-05-15- envoi de la résolution numéro 2017-05-109 selon laquelle le conseil municipal proclame la municipalité de Pointe-aux-Outardes, « Municipalité alliée contre la violence conjugale ».

* M. Luc Dionne, Sani-Manic Côte-Nord inc. -17-05-15- envoi de la résolution numéro 2017-05-115 selon laquelle le conseil municipal accepte la location de deux (2) toilettes chimiques au coût de 3 426,26 \$, taxes incluses, pour la période du 22 mai au 5 septembre 2017.

* Mme Diane David, coordonnatrice, Maison des jeunes Le S.Q.U.A.T. - 17-05-15- envoi de la résolution numéro 2017-05-117 selon laquelle la Municipalité de Pointe-aux-Outardes fera un don de 1 500 \$ à la maison des jeunes le S.Q.U.A.T. et ce, lorsque les jeunes auront terminé le nettoyage des fosses dans la municipalité.

* Mme Tania Boudreau, Ville de Baie-Comeau -17-05-15- envoi de la résolution numéro 2017-05-109 selon laquelle le conseil municipal autorise M. André Lepage, maire, à signer le protocole d'entente concernant l'Escouade Verte Manicouagan pour une période de 5 ans.

Il est proposé par la conseillère Sylvie Ostigny, et résolu à l'unanimité, d'accepter le dépôt de cette correspondance.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire suppléant invite la population à poser des questions

PRÉSENTATION DES COMPTES POUR PAIEMENT

Il est proposé par la conseillère Sylvie Ostigny, résolu à l'unanimité, d'accepter pour paiement les comptes apparaissant sur la liste numéro 2017 -06-12 et d'autoriser les transferts budgétaires suivants :

Liste des transferts pour juin 2017

Transferts:

02 13000 414	Administration et informatique	+	100 \$
02 13000 494	Cotisations, abonnements	+	50 \$
02 22000 951	Quote-part MRC	+	3 400 \$
02 61000 494	Cotisations	+	50 \$
02 62200 445	Contrat vidange toilettes	+	630 \$
02 70230 519	Location de volumes (BCP)	+	50 \$
02 92100 840	Intérêts – Aqueduc	+	50 \$
			<hr/>
			4 330 \$
02 11000 131	Rémunération des élus	-	2 000 \$
02 11000 133	Allocation de dépenses – Élus	-	1 000 \$
02 11000 200	Charges sociales – Employeur	-	200 \$
02 11000 494	Cotisation FQM	-	50 \$
02 13000 413	Comptabilité et vérification	-	150 \$
02 19000 141	Salaire régulier – Concierge	-	500 \$



Procès-verbal du Conseil du Village de Pointe-aux-Outardes

02 19000 341	Avis publics	-	80 \$
02 21000 441	Services – Sûreté du Québec	-	300 \$
02 70230 349	Publicité et promotion	-	50 \$
			<hr/>
			4 330 \$

ENGAGEMENT DE CRÉDIT

Aucun.

PRÉSENTATION DES RÈGLEMENTS

Avis de Motion

Le conseiller Julien Normand donne avis de motion qu'il sera présenté à une séance ultérieure le règlement numéro 335-17 modifiant le règlement 324-13 concernant la prévention des incendies.

Le conseiller demande la dispense de lecture lors de son adoption.

PRÉSENTATION DES RÉSOLUTIONS

2017-06-129
6558

MANDAT – PLAN DE CADASTRE DU LOT 4 918 044 (DÉPLACEMENT DU ROND-POINT DE LA RUE LABRIE OUEST)

CONSIDÉRANT QUE pour préparer les plans et devis en vue de relocaliser le rond-point de la rue Labrie Ouest, il faut avoir un plan de cadastre du lot 4 918 044 tenant compte des différentes zones;

CONSIDÉRANT la soumission reçue de Groupe Cadoret, arpenteurs-géomètres, pour réaliser les travaux.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Ross, et résolu à l'unanimité, de mandater le Groupe Cadoret, arpenteurs-géomètres en vue de préparer le plan de cadastre du lot 4 918 044, qui est nécessaire à la préparation des plans et devis pour le déplacement du rond-point de la rue Labrie Ouest, au coût de 875 \$, plus taxes.

Le montant de la dépense sera remboursé par le ministère de la Sécurité publique.

2017-06-130
6558

VALIDATION DES DÉBITMÈTRES - STATIONS DE POMPAGE

CONSIDÉRANT l'obligation de faire valider les 5 débitmètres des 2 stations de pompage;

CONSIDÉRANT les offres reçues pour réaliser la validation des 5 débitmètres.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Serge Deschênes, et résolu à l'unanimité, de faire valider les 5 débitmètres des 2 stations de pompage par la compagnie Endress + Hauser, au coût de 3 775 \$, plus taxes.

RAPPORT ANNUEL 2017 – GESTION DE L'EAU POTABLE

Ce sujet est remis à une séance ultérieure.

Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes



2017-06-131
6559

**FOURNITURE ET INSTALLATION D'UN SYSTÈME TÉLÉPHONIQUE IP -
BUREAU MUNICIPAL ET CENTRE DES LOISIRS**

- CONSIDÉRANT QUE** le système téléphonique actuel est désuet;
- CONSIDÉRANT** les avantages de faire la migration vers la téléphonie IP (réception automatisée et aiguillage des appels, boîtes vocales pour les postes, relier des sites distants, etc.);
- CONSIDÉRANT** la soumission reçue de Sécurgence.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Serge Deschênes, et résolu à l'unanimité, des membres votants d'accepter la soumission # 5266 de Sécurgence pour la fourniture et l'installation d'un système téléphonique IP pour le bureau municipal et le centre des loisirs, au coût de 5 712,94 \$, taxes incluses.

Le financement sera pris au fonds de roulement pour une période de 5 ans maximum.

Le conseiller Julien Normand se retire de la décision.

2017-06-132
6559

**DÉPENSES RÉELLES 2017 – SOUPER ET SOIRÉE POUR LES
BÉNÉVOLES**

- CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité, en collaboration avec la Troupe Art'Scène, a organisé le souper et la soirée pour les bénévoles de la municipalité;
- CONSIDÉRANT QUE** la Troupe Art'Scène n'a pas pris en charge la partie souper et afin de répondre à la demande, il y a eu une représentation supplémentaire du spectacle;
- CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a approuvé un budget de 5 895 \$ avec la Troupe Art'Scène pour réaliser le souper et la soirée des bénévoles de la municipalité;
- CONSIDÉRANT QUE** les dépenses réelles s'élèvent à 4 938,26 \$, la participation financière de la municipalité est donc de 3 119,80 \$.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Sylvie Ostigny, et résolu à l'unanimité, d'approuver la participation financière de la municipalité au montant de 3 119,20 \$, pour les dépenses 2017 concernant le souper et la soirée des bénévoles de la municipalité.

2017-06-133
6559

**RÉVISION BUDGÉTAIRE DU 23 MAI 2017 – OFFICE MUNICIPAL
D'HABITATION DE POINTE-AUX-OUTARDES**

Il est proposé par la conseillère Sylvie Ostigny, et résolu à l'unanimité, d'accepter la révision budgétaire 2017, datée du 23 mai 2017, de l'Office municipal d'habitation de Pointe-aux-Outardes. La part de la municipalité de Pointe-aux-Outardes augmente à 3 374 \$ pour l'année 2017.

2017-06-134
6559

**PROJET DE LOI #122 – DEMANDE D'ADOPTION DU PROJET DE LOI
AVANT LES ÉLECTIONS MUNICIPALES DU 5 NOVEMBRE 2017**

- CONSIDÉRANT QUE** le dépôt du projet de loi #122 s'inscrit dans la volonté du gouvernement du Québec de transformer en profondeur sa relation avec le



Procès-verbal du Conseil du Village de Pointe-aux-Outardes

milieu municipal en reconnaissant les municipalités locales et les MRC comme de véritables gouvernements de proximité;

CONSIDÉRANT QU' avec le projet de loi #122, le gouvernement doit ouvrir une nouvelle ère de collaboration entre deux réels paliers de gouvernement;

CONSIDÉRANT QUE donner plus d'autonomie et plus de pouvoirs aux municipalités locales et aux MRC du Québec sera déterminant pour l'avenir non seulement du milieu municipal, mais aussi, pour le futur des régions du Québec;

CONSIDÉRANT QUE le projet de loi #122 fait suite à des revendications de la FQM depuis plus de 30 ans;

CONSIDÉRANT QUE la FQM est globalement satisfaite du contenu du projet de loi #122, même si certains amendements pourraient être apportés afin d'en bonifier la portée;

CONSIDÉRANT QUE les élections municipales auront lieu le dimanche 5 novembre 2017.

EN CONSÉQUENCE il est par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité,

- De demander aux membres de la Commission de l'aménagement du territoire de l'Assemblée nationale du Québec d'accélérer l'étude détaillée du projet de loi #122;
- De demander qu'à la suite de l'étude détaillée, les membres de l'Assemblée nationale du Québec adoptent rapidement le projet de loi #122 afin que celui-ci entre en vigueur avant les élections municipales prévues le dimanche 5 novembre 2017.

2017-06-135
6560

OPPOSITION – PROJET OLÉODUC ÉNERGIE EST

CONSIDÉRANT QUE le rapport de la commissaire à l'Environnement et au développement durable sur la surveillance des pipelines publié à l'automne 2015 a relevé des lacunes importantes dans l'application de la réglementation en vigueur au sein de l'Office national de l'énergie (ONÉ);

CONSIDÉRANT QUE le rapport du comité d'experts chargé de procéder à un examen de l'Office national de l'énergie en vue d'une modernisation a recommandé de remplacer l'ONÉ par une Commission canadienne sur le transport de l'énergie et une Agence canadienne de l'information sur l'énergie, en raison de :

- La confusion régnant autour du rôle de l'Office national de l'énergie;
- L'apparence de conflits d'intérêts en raison d'une trop grande proximité avec l'industrie;
- L'incapacité de l'Office à faire appliquer les lois et règlements autour de l'exploitation des pipelines;

CONSIDÉRANT QUE l'Office national de l'énergie a perdu la confiance

**Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes**



du public pour garantir la sécurité des
Canadiennes et des Canadiens;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs MRC, membres de la FQM, ont vécu des expériences négatives avec le promoteur TransCanada en ce qui a trait à des pipelines traversant leur territoire;

CONSIDÉRANT QUE TransCanada accorde peu d'importance aux compétences des municipalités locales et des MRC, notamment en matière d'aménagement du territoire, de gestion des cours d'eau et de sécurité publique;

CONSIDÉRANT QUE TransCanada n'a pas été en mesure de rassurer le monde municipal quant aux risques inhérents à la construction et au transport quotidien anticipé de 1,1 million de barils de pétrole du projet Oléoduc Énergie Est;

CONSIDÉRANT QUE l'acceptabilité sociale passe par les organisations municipales et les communautés concernées par les projets de pipelines;

CONSIDÉRANT QUE le mandat donné au ministre fédéral des Ressources naturelles par le premier ministre du Canada impliquait de moderniser l'ONÉ afin de refléter les points de vue des régions et de représenter suffisamment ceux-ci dans les domaines de la science de l'environnement, du développement communautaire et du savoir ancestral autochtone;

CONSIDÉRANT QUE le projet Oléoduc Énergie Est ne sera pas soumis à la nouvelle structure qui devait être créée à la suite de la recommandation du comité d'experts chargé de procéder à un examen de l'Office national de l'énergie;

CONSIDÉRANT QUE les nouveaux projets de pipelines devraient être étudiés par des instances réglementaires crédibles et adaptés aux réalités environnementales et d'acceptabilité sociale actuelle.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Sylvie Ostigny, et résolu à l'unanimité,

- de s'opposer au projet Oléoduc Énergie Est, tant et aussi longtemps que les demandes suivantes ne seront pas satisfaites :
 - Que TransCanada mette sur pied un fonds de réserve de 5 milliards de dollars pour répondre à d'éventuelles catastrophes causées par son oléoduc;
 - Que des plans de mesures d'urgence rigoureux soient élaborés par TransCanada afin de protéger chaque source d'eau potable susceptible d'être touchée par une fuite de l'oléoduc;
- de s'opposer au projet Oléoduc Énergie Est en l'absence de la création d'une organisation crédible visant à remplacer l'ONÉ, et qui aura pour mandat de réglementer et d'étudier les nouveaux projets de pipeline;
- d'exiger la reprise de l'analyse du projet Oléoduc Énergie Est lorsque la nouvelle instance réglementaire sera mise sur pied.



**Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes**

**2017-06-136
6562**

ENGAGEMENTS – ANIMATRICES AU CAMP DE JOUR

Il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, d'engager les étudiantes Stéphanie Deschênes, Sarah Morin-Hovington et Selena Tanguay, pour l'animation du terrain de jeux à 40 heures/semaine, d'une durée de 8 semaines. Elles seront rémunérées au taux horaire de 11,25 \$.

**2017-06-137
6562**

FORMATION – ANIMATRICES DU CAMP DE JOUR

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité procèdera à l'embauche de trois (3) étudiantes pour l'animation du camp de jour à 40 heures par semaine pour une durée de 8 semaines;

CONSIDÉRANT QU' il y aura une formation de camp de jour qui se tiendra à Chute-aux-Outardes le 17 juin prochain.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Serge Deschênes, et résolu à l'unanimité, que les trois (3) animatrices qui seront embauchées pour le camp de jour de Pointe-aux-Outardes assistent à la formation qui aura lieu à Chute-aux-Outardes, le 17 juin au coût total de 50 \$.

**2017-06-138
6562**

DEMANDE DE DON – RANDONNÉE VÉLO SANTÉ 2017

CONSIDÉRANT la demande de don reçue de M. Dave Prévèreault pour participer à l'événement La Randonnée Vélo Santé 2017 qui aura lieu les 25, 26 et 27 août 2017.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité des membres votants, de faire un don de 50 \$ à l'organisme Randonnée Vélo Santé, au nom de M. Dave Prévèreault.

Le maire suppléant, Dave Prévèreault se retire de la décision.

**2017-06-139
6562**

RASSEMBLEMENT DE KITESURFEURS – JUILLET 2017

CONSIDÉRANT QU' un rassemblement de kitesurfeurs aura lieu à Pointe-aux-Outardes, du 28 au 30 juillet 2017, entre le quai et le Parc Nature;

CONSIDÉRANT QUE le comité organisateur aura besoin de deux (2) chapiteaux;

CONSIDÉRANT QUE le service incendie de Pointe-aux-Outardes s'occupera bénévolement de la circulation, du stationnement et de la sécurité sur les lieux et agira comme premiers répondants si nécessaire.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Ross, et résolu à l'unanimité, que la Municipalité de Pointe-aux-Outardes désire participer financièrement au rassemblement de kitesurfeurs qui aura lieu à Pointe-aux-Outardes, du 28 au 30 juillet 2017, en procédant à la location de deux (2) chapiteaux pour un montant de 500 \$, plus taxes.

Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes



2017-06-140
6563

**CONTRIBUTION FINANCIÈRE AU PROJET DE DÉVELOPPEMENT
"PAVILLON DE GÉNIE CIVIL ET LOCAUX MULTIVOCATIONNELS"**

CONSIDÉRANT QU' à la suite d'une résolution prise le 11 juin 2012, la Municipalité de Pointe-aux-Outardes a déjà contribué à la Fondation du Cégep de Baie-Comeau pour la somme de 5 293,08 \$ sur un engagement total de 6 616,35 \$;

CONSIDÉRANT QUE la Fondation du Cégep de Baie-Comeau a priorisé, à plus court terme, un projet qui aura des retombées positives pour l'ensemble de la Manicouagan, en contribuant indirectement, à l'amélioration des soins de santé auprès des enfants;

CONSIDÉRANT QUE le nouveau projet consiste à l'acquisition d'un équipement de haute technologie pour le département de soins infirmiers, à savoir un mannequin-simulateur de haute-fidélité pédiatrique.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Serge Deschênes, et résolu à l'unanimité, de remettre à la Fondation du Cégep de Baie-Comeau le solde à payer par la Municipalité de Pointe-aux-Outardes au montant de 1 323,27 \$.

2017-06-141
6563

CHANGEMENT AU CALENDRIER 2017- SÉANCES DU CONSEIL

CONSIDÉRANT QUE selon l'article 148 du Code municipal, la municipalité avait établi, par résolution, avant le 31 décembre 2016, le calendrier des séances ordinaires pour l'année civile 2017;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal désire changer de date, les séances ordinaires du mois d'août et du mois d'octobre.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Ross, et résolu à l'unanimité, d'accepter le changement du calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année civile 2017 :

Lundi 3 juillet 2017 à 19 h 30
■ **Lundi 28 août 2017 à 19 h 30**
Lundi 11 septembre 2017 à 19 h 30
■ **Lundi 2 octobre 2017 à 19 h 30**
Lundi 13 novembre 2017 à 19 h 30
Lundi 11 décembre 2017 à 19 h 30

AFFAIRES NOUVELLES

2017-06-142
6563

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE- FONDS D'INITIATIVE DU PLAN NORD

CONSIDÉRANT le projet d'aménagement, de restauration et de la mise en valeur du portail d'entrée municipal situé à l'entrée de la municipalité de Pointe-aux-Outardes;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire déposer une demande d'aide financière dans le cadre du programme d'aide « Fonds d'Initiative au Plan Nord ».

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Julien Normand, et



**Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes**

résolu à l'unanimité, d'autoriser Mme Dania Hovington, directrice générale et secrétaire-trésorière, à déposer une demande pour l'aménagement, la restauration et la mise en valeur du portail d'entrée municipal dans le cadre du programme « Fonds d'initiative du Plan Nord ».

2017-06-143
6564

NOMINATION – SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE POINTE-AUX-OUTARDES

CONDÉRANT QU' à la suite de la démission de M. Raymond Lavoie le 7 décembre 2016, le conseil municipal doit nommer une nouvelle personne pour siéger sur le conseil d'administration de la Société de développement de Pointe-aux-Outardes.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Sylvie Ostigny, et résolu à l'unanimité, de nommer M. Serge Deschênes au poste de directeur au sein du conseil d'administration de la Société de développement de Pointe-aux-Outardes

2017-06-144
6564

ACHAT D'UNE BATTERIE – SYSTÈME INFORMATIQUE

CONSIDÉRANT QUE la batterie du système informatique défectueuse ;

CONSIDÉRANT la soumission reçue de PG Solutions.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Ross et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission de PG Solutions pour la fourniture et l'installation d'une batterie pour le système informatique, et ce au coût de 350,67\$, taxes incluses.

2017-06-145
6564

FERMETURE DES AFFAIRES NOUVELLES

Il est proposé par le conseiller Dave Prévéreault, et résolu à l'unanimité, de fermer Les Affaires nouvelles.

PÉRIODE DE QUESTION

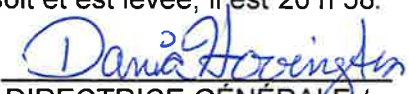
Monsieur le maire suppléant invite la population à poser des questions.

2017-06-146
6564

FERMETURE DE LA SESSION

Il est proposé par le conseiller Serge Deschênes, et résolu à l'unanimité, que la présente session soit et est levée, il est 20 h 58.


MAIRE SUPPLÉANT


DIRECTRICE GÉNÉRALE /
SECRETARIE-TRÉSORIÈRE

Je, André Lepage, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.


MAIRE